

COP 15, Copenhague 2009

Le rendez-vous devait être historique, la présence de 119 chefs d'Etat et de Gouvernement devait marquer le début d'une nouvelle ère. Quinze jours de tractations et de diplomatie dans la capitale danoise auront permis la rédaction d'un accord. Mais est-ce suffisant ?

Les objectifs de Copenhague

La conférence de Copenhague (COP 15 comme 15^{ème} Conférence des Parties) fait suite à plusieurs rassemblements, du Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 à Kyoto en 1997. Cette nouvelle réunion avait pour ambition de contenir l'augmentation des températures à 2°C pour 2020. Pour se faire, elle devait se donner les moyens d'agir et finaliser un projet contraignant. Le début de la conférence a montré les nombreuses divergences entre les pays développés et les

pays en voie de développement. La rupture est telle que les pays africains ont quitté la table des négociations. Les divergences et l'obligation d'adopter un texte à l'unanimité n'auront pas permis de trouver un accord contraignant. Un sujet aussi important mérite certainement deux profondes modifications, d'abord une nouvelle gouvernance au niveau des Nations-Unies, ensuite passer de l'unanimité à la majorité des voix lors des votes.

Les forces en présence

Les acteurs clés de la conférence de Copenhague sont au nombre de trois : les Etats-Unis, la Chine et l'Union européenne.

La position américaine : la Maison-Blanche ne réduira pas ces émissions de Gaz à effet de serre (GES) de plus de 17% en 2020 par rapport à 2005, c'est-à-dire 5% depuis 1990. Autrement dit, le Président Obama devra faire voter cette résolution par le Sénat, celle-ci ne s'avère pas faire l'unanimité, à voire...

La position chinoise : devenue le premier producteur mondial de GES, la Chine a pris des engagements publics de réduire de 40 à 45 % son intensité carbone, c'est-à-dire en fonction de chaque point de croissance.

Elle demande qu'on lui fasse confiance et a rejeter la création d'un organisme international de contrôle des émissions de GES.

L'Union européenne : elle a pris de l'avance, son engagement est de réduire de 20 % ses émissions de GES en 2020 par rapport à 1990, voire 30 % en cas d'accord satisfaisant, et 25 % en cas d'accord insatisfaisant. **La France :** avant sa venue à Copenhague la France avait conclu un partenariat avec le Brésil sur une réduction de 50% des émissions de GES en 2050 par rapport à 1990 et sur la création d'une Organisation mondiale de l'environnement.

Les résultats de Copenhague

Echec ou satisfaction ? Selon les pays européens la conférence de Copenhague est un échec, l'accord ne permet pas de contraindre les pays à une baisse sensible des GES. La Chine ou les Etats-Unis se réjouissent d'un accord sans engagement contraignant.

Quels enseignements tirer de cet accord ? En premier lieu un engagement moral des Etats à réduire les émissions de GES pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C. Chacun des Etats précisera avant le 31 janvier 2010 sa part de réduction des émissions de GES.

Deuxièmement, les pays développés se donnent l'objectif de mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici 2020 à

destination des pays en voie de développement.

Troisième point, l'incitation à financer la protection des forêts africaines et d'Amazonie.

Finalement, la France et l'Europe n'auront pas pesé lourd lors de cette conférence, les pays comme la Chine et les Etats-Unis se préoccupant avant tout de leurs intérêts nationaux immédiats. L'accord de Copenhague a été arraché durant les dernières heures grâce à la volonté commune de la chancelière Angela Merkel, du Premier ministre Gordon Brown et du Président Nicolas Sarkozy.

L'après Copenhague

Que va-t-il arriver dans les prochains mois ? Prochaine réunion à Bonn en mai 2010, elle préparera le sommet de Mexico de novembre de la même année. Alors qu'on attendait beaucoup de Copenhague, cet accord ne sera que le socle des négociations à venir. Depuis 1992, l'ONU cherche à concilier l'ensemble des Etats membres, 193 pays autour d'une table avec des différences grandissantes dans leurs choix économiques.

Est-il possible de parvenir à un accord sur un sujet aussi sensible que celui de l'environnement et de la hausse des températures ? Espérons que l'ONU puisse à nouveau impulser une vision commune et s'inspirer de cette pensée d'Antoine de Saint-Exupéry : « *Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ».



Les conséquences sur les PME :

1) Une compétitivité faussée

L'Union européenne veut réduire ses émissions de GES de 20%, les Etats-Unis de 5% et la Chine d'encore moins. La grande difficulté restera un problème de compétitivité entre les différents producteurs. Il faudra demeurer vigilant quant aux distorsions de concurrence pour les entreprises et agir avec ces différents partenaires économiques.

2) Une baisse des marchés porteurs en environnement

L'absence d'accord contraignant ne favorisera pas ou peu le développement des marchés liés à l'environnement : le solaire, le nucléaire, le stockage de CO₂, ...

3) Un soulagement ?

Certains industriels ont évoqué le succès du peu d'engagement contraignant, mais n'est-ce pas retarder une décision inévitable ?

Accord COP15 : http://unfccc.int/files/meetings/cop_15/application/pdf/cop15_cph_auv.pdf